



Tarifs annuels du Conservatoire à compter du 1^{er} septembre 2024

En application du règlement de fonctionnement du Conservatoire

Formation musicale & parcours diplômant

La date de naissance définit l'ordre d'inscription des enfants au sein d'une même fratrie

1) habitants de la Ville de Château-Thierry

Selon Quotient Familial :

Pour le calcul du tarif, il est nécessaire de communiquer le numéro d'allocataire CAF de l'Aisne et le quotient familial de la famille (pour consultation par le Conservatoire via CDAP).

En l'absence de numéro allocataire CAF, le dernier avis d'imposition et les justificatifs de ressources et de domicile (document de moins de trois mois) permettant le calcul du quotient familial doivent être fournis au moment de l'inscription ou de la réinscription. Sans ces documents, le tarif maximum sera appliqué sans aucune possibilité de modification après édition de la facture (pour l'année en cours).

Mode de calcul : Douzième des ressources annuelles avant abattement + prestations familiales mensuelles, divisés par le nombre de parts proposé par la CAF (deux parts pour le foyer, une demi-part pour le 1^{er} et le 2^{ème} enfant, une part pour le 3^{ème} enfant, une demi-part par enfant supplémentaire)

Tranche A : QF de 0 à 390	Jardin musical (4 & 5 ans) et découverte instrumentale (6 ans)	Formation musicale + pratique collective optionnelle (gratuite)	Formation musicale + un instrument + pratique collective obligatoire (gratuite)	Supplément pour la pratique d'un second instrument
1er enfant	27,00 €	31,20 €	40,50 €	22,80 €
2ème enfant	17,70 €	20,70 €	31,20 €	9,30 €
3ème enfant et suivant	14,40 €	16,50 €	20,70 €	10,50 €
Adulte		46,80 €	64,50 €	24,00 €
Tranche B : QF de 391 à 616	Jardin musical (4 & 5 ans) et découverte instrumentale (6 ans)	Formation musicale + pratique collective optionnelle (gratuite)	Formation musicale + un instrument + pratique collective obligatoire (gratuite)	Supplément pour la pratique d'un second instrument
1er enfant	45,60 €	49,80 €	72,00 €	39,90 €
2ème enfant	35,40 €	42,60 €	49,80 €	22,20 €
3ème enfant et suivant	24,90 €	30,00 €	42,60 €	7,20 €
Adulte		82,20 €	112,20 €	51,30 €
Tranche C : QF de 617 à 821	Jardin musical (4 & 5 ans) et découverte instrumentale (6 ans)	Formation musicale + pratique collective optionnelle (gratuite)	Formation musicale + un instrument + pratique collective obligatoire (gratuite)	Supplément pour la pratique d'un second instrument
1er enfant	66,00 €	74,10 €	109,20 €	49,80 €
2ème enfant	49,80 €	54,60 €	74,10 €	35,40 €
3ème enfant et suivant	35,40 €	40,50 €	54,60 €	19,80 €
Adulte		119,50 €	161,55 €	72,75 €
Tranche D : QF de 822 et plus	Jardin musical (4 & 5 ans) et découverte instrumentale (6 ans)	Formation musicale + pratique collective optionnelle (gratuite)	Formation musicale + un instrument + pratique collective obligatoire (gratuite)	Supplément pour la pratique d'un second instrument
1er enfant	85,80 €	97,20 €	136,80 €	68,70 €
2ème enfant	62,70 €	68,70 €	97,20 €	39,30 €
3ème enfant et suivant	44,70 €	49,80 €	68,70 €	28,50 €
Adulte		157,80 €	208,80 €	100,80 €

2) communes extérieures

	Jardin musical (4 & 5 ans) et découverte instrumentale (6 ans)	Formation musicale + pratique collective optionnelle (gratuite)	Formation musicale + un instrument + pratique collective obligatoire (gratuite)	Supplément pour la pratique d'un second instrument
1er enfant	171,60 €	194,40 €	273,60 €	137,40 €
2ème enfant	125,40 €	137,40 €	194,40 €	78,60 €
3ème enfant et suivant	89,40 €	99,60 €	137,40 €	57,00 €
Adulte		315,90 €	417,60 €	201,60 €

3) élèves de l'Union Musicale de Château-Thierry (voir règlement de fonctionnement)

Activités musicales hors parcours diplômant

Personne participant uniquement aux modules suivants : Analyse, Orchestre d'harmonie, Chorale, Percussions urbaines, Musiques anciennes, Batterie fanfare, Ensembles de classe, Musiques nouvelles (improvisation libre, small band jazz, écriture, musiques actuelles).

52,50 € par an et par activité

Frais annuels

5,25 € : Participation financière annuelle et individuelle afin de couvrir les frais de photocopies déclarées pour tous les adhérents et/ou les fournitures administratives. Les classes de jardin musical en sont exclues.

Location d'instruments

Location sur la période scolaire concernée, soit de septembre à juin. Toute location d'instrument ayant lieu en cours d'année scolaire, la redevance sera calculée au prorata du nombre de mois.

	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année
Château-Thierry	58,20 €	89,40 €	114,30 €	135,00 €	156,00 €
Extérieur	116,40 €	178,80 €	228,60 €	270,00 €	312,00 €

Modalités de paiement

Le paiement est dû à la validation des inscriptions par le service, après le début de l'année scolaire concernée.

Les modalités et échéances de facturation et de paiement sont fixées par le règlement de fonctionnement du Conservatoire.

